



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 9 novembre 2015, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
et  
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

### ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs:  
Mario Léonard, conseiller  
Yvon Forget, conseiller

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

2015-11-269

### APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général.

ADOPTÉE

2015-11-270

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 2015

**CONSIDÉRANT** que chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 13 octobre 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver le procès-verbal de la séance 13 octobre 2015 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2015-11-271

### TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2015-09

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,



N° de résolution  
ou annotation

2015-11-272

**QUE** la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2015, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires indiqués dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

#### COMPTE À PAYER

**CONSIDÉRANT** que chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 9 novembre 2015 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	87 308.94 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10 194.54 \$
AUTRES DÉPENSES	44 788.84 \$
TOTAL DU MOIS	132 097.78 \$

ADOPTÉE

#### RAPPORT DU MAIRE

Le rapport du Maire au 31 octobre 2015 sera déposé à l'ajournement du 16 novembre 2015.

2015-11-273

#### COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN SOIN DE SANTÉ DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal entérine l'émission d'un chèque de 7 500 \$ dollars en tant que subvention d'aide au fonctionnement, et autoriser un second versement à l'aide de fonctionnement de 7 500 \$ payable pour 2015 à la Coopérative de solidarité en soins de santé de Ferme-Neuve.

**QUE** la somme de 15 000 \$ soit prise à même le surplus accumulé 2014.

ADOPTÉE

2015-11-274

#### APPEL D'OFFRES FN-15-A-01

**CONSIDÉRANT** que le service des travaux publics a procédé par soumission sur invitation pour la démolition de l'immeuble du 300, 9<sup>e</sup> Avenue, Ferme-Neuve;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule entreprise a soumissionné;

**CONSIDÉRANT** que l'offre se détaille comme suit:

Bolduc & Lacelle Excavation inc. 99 902.78 \$ (avant taxes)



N° de résolution  
ou annotation

2015-11-275

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la soumission sera étudiée par le conseil municipal avant de prendre un engagement envers l'entreprise.

ADOPTÉE

#### COMMISSION MUNICIPALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à la Commission municipale du Québec qu'elle approuve la demande d'exemption de taxe foncière et donne son appui au Parc Régional Montagne du Diable dans leur démarche d'obtenir une reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour les immeubles situés au 6 000, chemin de la Montagne (matricule 7673-61-5000-0-000-0000, 7373-81-7121-0-000-0000) et au Chemin du Baskatong (matricule 7676-72-1598-0-000-0000, 7774-70-8020-0-000-0000, 7772-67-3040-0-000-0000, 7772-76-8070-0-000-0000, 7673-54-6050-0-000-0000), et au Chemin Forestier (matricule 7875-73-5030-0-000-0000), et au Chemin de la Tour (matricule 7371-85-7060-0-000-0000, 7573-06-5090-0-000-0000 et 7471-45-4030-0-000-0000) à Ferme-Neuve et dont cet organisme est le seul utilisateur.

ADOPTÉE

2015-11-276

#### MRCAL - BAIL SYLVAIN DAGENAI - VENTE PAR SHÉRIF

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** Me Roger Rancourt soit mandaté à entreprendre les démarches afin que le Shérif du district de Labelle procède à la vente en justice de l'immeuble propriété de Sylvain Dagenais situé sur les lots 21 et 22, rang 3, canton Major, circonscription foncière de Labelle (Lac Rinzo, feuillet 31J13-200-0102, NAD 83, coordonnées MTM Nord 5180173, Est 377329).

**QUE** la somme de 1 000 \$ dollars soit versée au Shérif du district de Labelle afin que le processus soit enclenché pour la vente.

**QUE** l'évaluation municipale à ce jour est de 25 900 \$.

**QUE** le directeur général soit autorisé à enchérir sur l'immeuble jusqu'à un maximum de 25 % de l'évaluation foncière, soit 6 475.00 \$.

ADOPTÉE

2015-11-277

#### COMITÉ DE BÉNÉVOLAT - DÉJEUNER DU MAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le comité de bénévolat de Ferme-Neuve reçoive une subvention de 250 \$ pour la préparation du déjeuner du maire le 20 mars 2016.



N° de résolution  
**2015-11-278**

**QU'**un transfert budgétaire soit autorisé entre les postes budgétaires 02-110-00-493-01 et 02-629-00-971-01.

ADOPTÉE

**GALA DES DRAVEURS - CHAMBRE DE COMMERCE DE MONT-LAURIER**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à la Chambre de commerce de Mont-Laurier l'achat de 2 billets à 125 \$ chacun pour la 18e édition du Gala des Drapeurs qui aura lieu le samedi 21 novembre 2015.

ADOPTÉE

**2015-11-279**

**SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LES SUPRALOCAUX DE FERME-NEUVE**

**CONSIDÉRANT** la fin de l'entente au 31 décembre 2014;

**CONSIDÉRANT** que l'entente porte sur le centre sportif Ben-Leduc;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'autoriser la signature avec les municipalités parties à l'entente intermunicipale visant l'exploitation et le financement du centre sportif Ben-Leduc, le tout tel que décrit explicitement à l'entente jointe en annexe pour faire partie intégrale de la présente résolution.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer ladite entente avec les municipalités, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

**2015-11-280**

**SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LES SUPRALOCAUX DE MONT-LAURIER**

**CONSIDÉRANT** la fin de l'entente au 31 décembre 2014;

**CONSIDÉRANT** que l'entente porte sur les équipements suivants:

Muni-spec  
La piscine municipale  
Le centre sportif Jacques-Lesage;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'autoriser la signature de l'entente intermunicipale visant l'exploitation et le financement de Muni-spec, la piscine municipale et le centre sportif Jacques-Lesage avec la Ville de Mont-Laurier, le tout tel que décrit explicitement à l'entente jointe en annexe pour faire intégrale de la présente résolution.



N° de résolution  
**2015-11-281**

D'autoriser le maire et le directeur général à signer ladite entente, pour et nom de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

#### **TAPIS CLAUDE LÉVEILLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général soit autorisé à payer la facture pour le survêtement des planchers de la salle de réception au centre sportif Ben-Leduc dans le cadre des travaux de la Mise à niveau du Lot-2.

**QUE** la somme de 12 450 \$ plus les taxes applicables, soit payée à Tapis Claude Léveillée.

ADOPTÉE

**2015-11-282**

#### **FRAIS DE DÉPLACEMENT DIRECTEUR DES LOISIRS**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général soit autorisé à verser mensuellement à Monsieur André Lachaine la somme de 160\$ par mois, représentant le montant fixe pour ses frais de déplacement, inscrit à son contrat, et ce, rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

ADOPTÉE

#### **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 23-20**

Avis de motion est présentement donné par la conseillère Madame Diane Sirard qu'elle présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement numéro 23 relatif au zonage.

**2015-11-283**

#### **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-20**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le premier projet de règlement numéro 23-20 visant la modification du règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

**2015-11-284**

#### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-20**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,



N° de résolution  
ou annotation

**QU'**une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 23-20 modifiant le règlement de zonage numéro 23 soit tenue le 14 décembre 2015 à 19 h 30.

ADOPTÉE

#### **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 21-10**

Avis de motion est présentement donné par la conseillère Madame Diane Sirard qu'elle présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement numéro 21 relatif aux divers permis et certificats.

2015-11-285

#### **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 21-10**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le premier projet de règlement numéro 21-10 visant la modification du règlement numéro 21 relatif aux divers permis et certificats de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

2015-11-286

#### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-10**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QU'**une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 21-10 modifiant le règlement relatif aux divers permis et certificats numéro 21 soit tenue le 14 décembre 2015.

ADOPTÉE

2015-11-287

#### **CONTRAT FN-15-V-14**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire faire l'acquisition d'un camion fourgon usagé pour le service des travaux publics secteur épuration;

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de **Les Voitures usagées Mont-Laurier inc.** pour un camion fourgon usagé de marque : Chevrolet, modèle G3500, année 2010, couleur blanc, odomètre 96 000 kilomètres;

**CONSIDÉRANT** que cette offre satisfait les besoins du service des travaux publics;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,  
**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à **Les Voitures usagées Mont-Laurier inc.** l'achat d'un camion fourgon usagé, tel que décrit dans sa soumission du 20 octobre 2015.

**QUE** la facture de **Les Voitures usagées Mont-Laurier inc.** soit payée à même le fonds de roulement, soit la somme de 21 112 \$ plus les



N° de résolution  
**2015-11-288**

taxes applicables, soit un coût net de 24 273.52 \$, remboursable sur un terme de 5 ans au montant de 4 432.99 \$ par année.

ADOPTÉE

**HABILITATION DE LA FIRME ENVIRONOR INC. À LA PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE (MDDELCC)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve habilite la firme ENVIRONOR INC. à présenter une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande. Cette demande vise à autoriser l'intégration d'un inhibiteur de corrosion au traitement d'eau potable actuel.

**QUE** la municipalité s'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté.

**QUE** la municipalité s'engage à mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en fournir une copie au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service. Le manuel d'exploitation fournit au requérant les instructions requises pour assurer une exploitation adéquate et efficace des ouvrages.

**QUE** la municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

**QUE** la municipalité s'engage à payer les frais administratifs au montant prévu par l'arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la LQE soit un montant de 1124\$.

ADOPTÉE

**2015-11-289**

**AUTORISATION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS - SAAQ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal autorise Monsieur Michel Deslauriers, directeur des travaux publics à représenter la Municipalité de Ferme-Neuve pour toutes transactions à effectuer à la Société de l'assurance automobile du Québec, pour et nom de ladite municipalité.

ADOPTÉE

**2015-11-290**

**NOUVELLE DEMANDE DE COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION**

**CONSIDÉRANT** que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;



N° de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** que les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Ferme-Neuve, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

**CONSIDÉRANT** que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

**CONSIDÉRANT** que l'information incluse ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin sollicité : Chemin Baskatong

Longueur à compenser : 36 km

Ressource transportée : Résineux et feuillus

Nombre de camions chargés par année : Plus de 1 000 camions

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** pour ces motifs la Municipalité de Ferme-Neuve demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 36 km.

ADOPTÉE

2015-11-291

**AJOUT AU CONTRAT FN-14-V-04 POUR ENTRETIEN DES CHEMINS  
D'HIVER ET ÉPANDAGE D'ABRASIFS - SECTEUR HAUT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le contrat de déneigement pour les saisons 2015-2016 et 2016-2017 soit modifié comme suit :

Ajout :  
Chemin du Lac Pionnier 0.45 km

**QUE** le contrat de l'entrepreneur en déneigement soit augmenté de 990.00 \$ avant les taxes par saison, pour le secteur haut.

ADOPTÉE

2015-11-292

**DÉMISSION DU POMPIER MARIO CLOUTIER**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal prend acte de la démission de Monsieur Mario Cloutier à titre de pompier volontaire.



N° de résolution  
**2015-11-293**

**QUE** le conseil municipal désire le remercier pour son implication passée au sein du corps des pompiers volontaires de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

#### **ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'adhésion d'un nouveau pompier, soit Monsieur Patrice Piché à son service de prévention des incendies de Ferme-Neuve en date du 30 septembre 2015.

**QUE** celui-ci devra s'engager à suivre la formation de Pompier 1 dans les deux prochaines années.

ADOPTÉE

**2015-11-294**

#### **RÉVISION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE ET POSSIBILITÉS DE REGROUPEMENT**

**CONSIDÉRANT** que le comité responsable de la rédaction du 2<sup>e</sup> Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, a déposé les chapitres III, IV, et V du document lors de la séance du conseil de la MRC du 27 octobre 2015;

**CONSIDÉRANT** la volonté exprimée par la majorité des maires et mairesses dont le maire de Ferme-Neuve pour procéder à d'éventuels regroupements de leur service incendie, afin de mieux répondre aux normes de sécurité dictées par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** que le consultant PSM auteur de la rédaction de ce 2<sup>e</sup> schéma de couverture de risques en sécurité incendie a déjà proposé lors du dépôt de leur document différents scénarios possibles de regroupement :

Scénario 1 : Une MRC, un Service de sécurité incendie;  
Scénario 2 : Deux regroupements et Ville de Mont-Laurier;  
Scénario 3 : Trois regroupements.

**CONSIDÉRANT** que les options présentées par la firme PSM demeurent des alternatives parmi tant d'autres;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartiendra à la Municipalité de Ferme-Neuve de décider de l'avenir de son service d'incendie et de déterminer après discussions avec d'autres services d'incendie du territoire de la suite à donner pour l'avenir de notre service d'incendie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil de la Municipalité de Ferme-Neuve exprime favorablement sa volonté pour envisager un regroupement possible de son service incendie selon un scénario qui correspondra à sa volonté.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve mandate la MRC d'Antoine-Labelle à entamer les travaux visant à évaluer la possibilité de procéder à des regroupements de services et à cet effet,



N° de résolution  
ou annotation  
**2015-11-295**

d'engager des services professionnels nécessaires à mener à terme cette analyse.

ADOPTÉE

### **ÉCHANGE DE TERRAIN - HALTE DES TÊTES-DE-BOULES**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal confirme à Me Fex, notaire que tous les frais (taxes fédérale, provincial, droit de mutation, taxe municipale et la scolaire) seront à la charge de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

### **CLUB VTT, DEMANDE DE FINANCEMENT**

Il a été décidé par les membres du conseil présents que le sujet cité sera traité à l'assemblée d'ajournement du 16 novembre à 19 h.

### **LOGO MUNICIPAL**

Présentation par Monsieur le Maire du nouveau logo de la Municipalité de Ferme-Neuve.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition du public.

**2015-11-296**

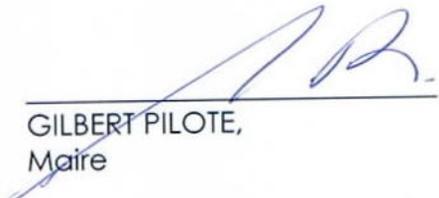
### **AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE AU LUNDI 16 NOVEMBRE À 19 H**

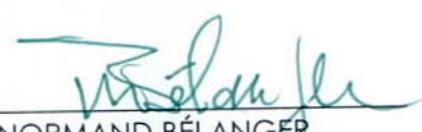
Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'ajourner la présente assemblée à lundi 16 novembre à 19 h.

La présente réunion se termine à 20 h 45.

ADOPTÉE

  
GILBERT PILOTE,  
Maire

  
NORMAND BÉLANGER,  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier



# ANNEXE 1

## TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2015-09

N° de résolution ou annotation	POSTE	# COMPTE	DT	CT
	<b>Administration</b>			
	Entretien et réparation bureau	02-130-10-527-00		417.00
	Fourniture de bureau – autres locaux	02-130-10-670-01		500.00
	Articles de nettoyage – autres locaux	02-190-00-660-01		250.00
	Contrat service entretien ménager	02-190-00-495-00	1167.00	
	Équipements de bureau	02-130-10-726-00		506.00
	Entretien/réparation bâtiment	02-130-10-522-00	506.00	
	Frais déplacement élus municipaux	02-110-00-310-00		900.00
	Association/abonnement	02-110-00-494-00		315.00
	Frais congrès élus municipaux	02-110-00-346-00	1215.00	
	A-E administration	02-130-10-232-00		100.00
	Équipements de bureau	02-130-10-726-00		100.00
	Frais administration & intérêts	02-130-10-870-01	100.00	
	Assurances générales	02-130-10-421-00		400.00
	Frais juridiques	02-130-10-412-00	400.00	
	Réception administration	02-130-10-493-00		695.00
	Ent./rép. Équipement divers	02-130-10-526-00		605.00
	Services administration et informatique	02-130-10-414-00	1300.00	
	Ent./rép. Bureau	02-130-10-527-00		625.00
	Honoraires professionnels	02-130-10-411-00	625.00	
	Association/abonnement	02-110-00-494-00		500.00
	Frais déplacement élus municipaux	02-110-00-310-00	500.00	
	Équipements de bureau	02-130-10-726-00		300.00
	Fourniture de bureau	02-130-10-670-00	300.00	
	Équipements de bureau	02-130-10-726-00		150.00
	Aliments, eau, café, etc	02-130-10-610-00	150.00	
	Réception civique	02-110-00-493-01		250.00
	<b>Sécurité civile</b>			
	Fournitures de bureau	02-220-00-670-00		355.00
	Aliments, eau, café	02-220-00-610-00	105.00	
	Entretien réparation véhicule	02-220-00-525-00	250.00	
	<b>Sécurité publique</b>			
	Entretien réparation poste	02-220-00-522-00		1000.00
	Publicité et information	02-220-00-340-00		200.00
	Pagelettes et radios	02-220-00-339-01		250.00
	Honoraires professionnels	02-220-00-419-00		250.00
	Pièces et accessoires	02-220-00-640-00		1000.00
	Achat bunker	02-220-00-650-01		610.00
	Salaires pompiers (poste)	02-220-00-141-35	1000.00	
	Rémunérations pompiers (bureau)	02-220-00-141-37	500.00	
	F.S.S. Service incendie	02-220-00-242-00	200.00	
	Achats services municipaux	02-220-00-442-00	1610.00	
	Entretien rép. Mach & équip désincarc.	02-220-00-526-01		1912.00
	Entretien réparation véhicule	02-220-00-525-00	1912.00	
	<b>Loisirs</b>			
	Pièces et accessoires distributrice	02-701-92-640-00		20.00
	Tableau électronique	02-701-30-526-02		22.00
	Transport poste distributrice	02-701-92-321-00	20.00	
	Transport poste aréna	02-701-30-321-00	22.00	
	Salaire directeur des loisirs	02-701-10-141-10		236.00
	Achat appareil informatique loisirs	02-701-10-726-00		760.00
	Congés sociaux loisirs	02-701-10-148-00	236.00	
	Ass.coll – ADM. centre loisirs	02-701-10-282-00	760.00	
	Congés fériés terrain de jeux	02-701-53-146-00		528.00
	RRQ terrain de jeux	02-701-53-222-00		228.00
	Droit entrée terrain de jeux	02-701-53-310-01		444.00

Employés réguliers terrain de jeux	02-701-53-141-30		97.00
FSS terrain de jeux	02-701-53-242-00		42.00
CSST terrain de jeux	02-701-53-252-00		61.00
Vacances bibliothèque	02-702-30-145-00		756.00
RRQ parcs	02-701-51-222-00	550.00	
A-E parcs	02-701-51-232-00	426.00	
FSS parcs	02-701-51-242-00	785.00	
CSST parcs	02-701-51-252-00	300.00	
RQAP parcs	02-701-51-262-00	95.00	
Vacances bibliothèque	02-702-30-145-00		159.00
Heures supplémentaires biblio	02-702-30-142-00	100.00	
Service scientifique & génie	02-701-30-411-00		7000.00
Ent./rép. Bâtiment terrain aréna	02-701-30-522-00		550.00
Électricité aréna	02-701-30-681-00	7550.00	
Vacances bibliothèque	02-702-30-145-00		435.00
Salaire entretien parcs	02-701-51-141-31	435.00	
Frais déplacement adm, centre, loisirs	02-701-10-310-00		6.00
Essence, huile, propane aréna	02-701-30-631-00		80.00
Frais de poste adm, centre, loisir	02-701-10-321-00	6.00	
Fournitures médicales	02-701-30-691-00	80.00	
Frais de déplacement	02-702-30-310-00		70.00
Services adm. et informatique	02-702-30-414-00	70.00	
Pièces et accessoires distributrice	02-701-92-640-00		38.00
Transport, poste, distributrice	02-701-92-321-00	38.00	
<b>Travaux publics</b>			
Salaire voirie	02-322-00-141-30		1000.00
Heures supplémentaires voirie	02-322-00-142-00	1000.00	
Employés réguliers réseau égouts	02-414-00-141-30		2200.00
Bacs supplémentaires	02-451-10-446-03	2200.00	
Entretien garage voirie (conciergerie)	02-322-00-522-01		300.00
Entretien garage voirie	02-322-00-522-00	300.00	
Salaire voirie	02-322-00-141-30		250.00
Heures supplémentaires voirie	02-322-00-142-00	200.00	
Frais de transport et poste	02-322-00-321-00	50.00	
Autres - infractions	02-322-00-459-00	2434.00	
Salaire réseau eau	02-413-00-141-30		1700.00
Entretien véh. dir. voirie	02-321-00-525-00	1700.00	
Décorations	02-701-51-649-01		500.00
Location équipement divers	02-701-51-516-00	500.00	
<b>Frais financement</b>			
Intérêts règlement 63	02-702-30-142-00	53.00	
Intérêts règlement 92	02-921-00-841-24	6.00	
<b>Hygiène du milieu</b>			
Pièces et accessoires	02-412-00-640-00		289.00
Essence et huile filtration	02-412-00-631-00	289.00	
Employés réguliers réseau égout	02-415-00-141-30		2434.00
<b>Urbanisme</b>			
Aide-urbanisme	02-610-00-141-21		50.00
Temps supplémentaires urbanisme	02-610-00-142-00	50.00	
<b>Promotion &amp; dév.</b>			
A-E coordonnateur dév. économ.	02-629-00-232-00	100.00	
Subvention organisme sans but lucratif	02-629-00-971-01	250.00	
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>32 445.00\$</b>	<b>32 445.00\$</b>